

**CNEJITA**

Compagnie Nationale des Experts Judiciaires  
en Informatique et Techniques Associées

# **LES TRAVAUX PRECONTENTIEUX**

## **AVEC UNE SSII**

CNEJITA le 15 décembre 2011

*Jean-Michel FEUVRE*

# La demande

- Un avocat dont le client a un contentieux avec un client utilisateur
- Une évaluation du dossier (points forts, points faible)
  - Assez rare
  - Pas la culture française
- Préparation d'un dossier de griefs
- Habillage d'une stratégie existante

# Quelques incontournables

- Les hommes sont des ressources vendables en SSII
  - Mise à disposition difficile
- Les informaticiens sont des menteurs
  - Ils cherchent à cacher leurs erreurs
  - Ils les ont cachés pendant le projet

# L'accès à l'information

- Les écrits du projet
  - Les CR de comité de pilotage
  - Les contrats et annexes
  - Les spécifications
  - ...
- Les hommes
  - Chef de projet
  - ...

# Les interviews

- Ne jamais interviewer plusieurs techniciens en même temps
  - Les 2èmes, 3èmes ... seront d'accord avec le premier
- Recouper les informations
- Poser plusieurs fois la même question sous des formes différentes
- Ne jamais oublier qu'ils cachent leurs erreurs et mentent

# Les interlocuteurs

- Les intervenants du projet
- Le chef de projet
- La hiérarchie
- La direction juridique
- Les avocats

Le jeu du téléphone arabe

# Quelques types de SSII

- La SSII orientée contentieux
  - Tout est tracé
  - Accès à un référentiel documentaire
  - Accès aux bons interlocuteur
- La SSII professionnelle
  - Des CRs de Comité de pilotage exploitables
- La SSII « amateur »
  - Rien

# Quelques griefs courants

- Définition de besoin imprécise ou fluctuante
- La référence implicite à l'existant
- L'implication insuffisante des utilisateurs
- L'incompréhension de la démarche  
« progiciel »



MERCI